

# Formation TFP APS

SÉCURITÉ

( Titre à finalité Professionnelle  
Agent De Prévention et de Sécurité )

La formation TFP-APS a pour objectif d'acquérir les connaissances et compétences réglementaires et techniques d'agent de prévention et de sécurité, de mettre en oeuvre les bonnes pratiques professionnelles, d'obtenir une carte professionnelle dématérialisée délivrée par le CNAPS pour exercer dans le domaine de la sécurité.



## Présentation

Le TFP APS (Titre de Formation Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité) est un titre donnant l'opportunité de devenir agent de prévention et de sécurité. La formation a pour but d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'emploi et à la fonction d'agent de prévention. Ce titre vous permettra d'obtenir une carte professionnelle dématérialisée qui vous autorisera à travailler en tant que professionnel de la sécurité privée autant dans les lieux publics que privés. L'agent de sécurité a pour mission de surveiller les sites afin d'assurer

la sécurité des personnes et des biens, il doit faire appliquer les consignes de sécurité et peut notamment réaliser les premiers secours en cas d'urgence. L'agent de sécurité doit respecter le cadre déontologique de la profession.



## Durée

182 h (examen inclus)  
Les stagiaires peuvent bénéficier d'une réduction du temps de formation en disposant du tronc commun.  
**Délai moyen d'accès** : 1 mois sous réserve de l'obtention de tous les documents.



## Lieu

CREFOPS Ile de France  
CREFOPS Sud Ouest



## Équivalence / Suivi de parcours

Les candidats souhaitant obtenir la qualification de sécurité incendie peuvent poursuivre avec la formation SSIAP 1. Pas d'équivalence.



### Réviser sur MyCrefops !

L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.



## Pré-requis

- Avoir une autorisation préalable ou provisoire délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité, ou être déjà titulaire d'une carte professionnelle dématérialisée.
- Savoir lire, écrire, comprendre, s'exprimer et compter. Test B1 Obligatoire à effectuer au préalable au centre de formation.



## Modalités pédagogiques

La formation TFP-APS se déroule en alternance en exposé participatif, en exercices pratiques ou mises en situations professionnelles. Le matériel utilisé est conforme aux différentes exigences réglementaires.

Chaque UV fait l'objet d'une évaluation formative quelle soit théorique ou pratique afin de mesurer et d'accompagner le stagiaire dans sa progression afin d'atteindre les objectifs de la formation.

Le programme est conforme à l'arrêté du 27 juin 2017 et au référentiel de l'ADEF.

## Programme

**Module Secourisme (14h)**

**Module environnement juridique (16h)**

**Module gestion des conflits (5h)**

**Module stratégique (6h)**

**Module prévention des risques d'incendie (7h)**

**Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (7h)**

**Module sensibilisation aux risques terroristes (13h)**

**Module professionnel (45h)**

**Module Palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)**

**Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (7h)**

**Module gestion des risques (11h)**

**Module évènementiel spécifique (7h)**

**Module gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)**

**Module industriel spécifique (7h)**

## Évaluation

- Mise en situation ou exercices pratiques (PC de sécurité, rondes, interventions...)
- QCM d'évaluation des connaissances acquises
- Formation qualifiante validée par un examen final devant le jury.

## Certification

A l'issue du stage, le Diplôme TFP APS sera délivré au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable. Des attestations de suivis et de réussites seront également délivrées.

Le stagiaire pourra ainsi obtenir la Carte Professionnelle dématérialisée valide pour une durée 5 ans. Pour le renouvellement de cette autorisation, il faut suivre la formation MAC APS.